



- France 3 Paris Ile-de-France -

Censure et dépendance

A France 3 Paris Ile-de-France comme dans beaucoup d'autres rédactions du réseau, nous constatons que la Direction de la Stratégie Numérique prend le contrôle de la ligne éditoriale quand elle le souhaite.

Quel message envoie donc la direction du numérique à l'heure où les rédacteurs en chef demandent aux journalistes de s'investir davantage sur le web et d'y adopter une certaine liberté de ton ?

Non contente d'imposer son point de vue éditorial aux rédactions régionales, la DSN censure désormais les articles qui ne lui conviennent pas.

Le soir du mardi 16 octobre, un article sur la nomination de notre nouveau ministre de la culture Franck Riester a été publié sur ordre de la DSN. L'article en question citait Mr Riester dans une interview donnée au journal l'Opinion en juin dernier : *"On l'a vu avec France info, malgré les bonnes volontés, le résultat n'est pas à la hauteur de l'ambition. Le principe annoncé de faire travailler France 3 et France Bleu ensemble va dans le bon sens, mais y aura-t-il une réforme des structures pour le faire dans de bonnes conditions ? Et si oui, comment et selon quel rythme ?"*

C'est visiblement cette citation (anodine ?) qui posait problème à la DSN. Elle n'a pas hésité à sortir les ciseaux de Mme Anastasie, court-circuitant ainsi toute la hiérarchie, jouant l'électron libre en imposant son point de vue sans aucune légitimité. La Présidence de FTV a installé au cœur du système une direction qui semble n'avoir de compte à rendre à personne et dont le seul objectif est de nuire au bon fonctionnement des rédactions régionales de France 3.

Le SNJ rappelle que la ligne éditoriale des rédactions régionales ne peut être initiée qu'au plus près du terrain par le rédacteur en chef qui est également responsable du site web de la rédaction. Rendre compte le plus honnêtement possible des propos de nos interlocuteurs, y compris lorsqu'ils sont critiques vis-à-vis de notre politique d'entreprise, cela fait partie intégrante de nos missions.

Il rappelle également que la DSN doit s'occuper de stratégie numérique et non interférer sur les choix éditoriaux avalisés lors des conférences de rédaction, à moins que cette direction ne veuille cumuler également celle de l'information et imposer ainsi le point de vue d'une seule personne à l'ensemble des rédactions du réseau.

Paris, ce 19 octobre 2018

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25



@SNJ_FTV



Snj.ftv